

BDC • La définition de l'architecture sécurisée d'un système d'information



Gérer - Administrer

Informatique - Réseaux

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- Cette activité consiste à étudier le cahier des charges du client afin d'en extraire l'ensemble des fonctionnalités souhaitées par ce dernier, ainsi que l'ensemble des contraintes de sécurité, contraintes réglementaires et/ou environnementales, etc. À partir de ces fonctionnalités et de ces contraintes, l'objectif va être de réaliser une preuve de concept (Proof of concept (POC), ou encore une démonstration de faisabilité) de manière à valider soit l'ensemble des fonctionnalités et des contraintes, soit les fonctionnalités qui sont le plus difficile à mettre en œuvre. À l'issue de la réalisation de cette maquette, l'ensemble des documentations techniques va être rédigé.

COMPÉTENCES

- Analyser un cahier des charges d'un système d'information
- Élaborer la maquette du dossier d'architecture technique
- Élaborer l'architecture d'un système d'information sécurisé



> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

N° Cert. : (CQPM 0302)

État : Active

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- CPF
- Contrat d'apprentissage (si mobilisation du CPF)
- Contrat de professionnalisation expérimental
- Plan de développement des compétences
- CPF transition Prof.
- POE (Individuelle/collective)

Par la Validation des Acquis de l'Expérience

- Période de Professionnalisation
- Plan de formation
- CPF
- Congé VAE